ERREUR SUR VOTRE BULLETIN DE PAIE

Salarié·e : vous. Employeur : La Poste, Orange, SFR, centres d'appels, filiales, sous-traitance. Voici la version corrigée.

BULLETIN DE PAIE RECTIFIÉ	1er DÉCEMBRE 2026
Salaire versé Tout augmente. Et lui ?	à revoir
Augmentation pour tous les salaires	+ 10 %
Dont rattrapage à minima, pour ne pas perdre	+ 5,3 %
Plancher, dès l'embauche salaires et pensions	2 200 € brut
Qualifications, ancienneté elles se payent, vraiment	dû
Échelle mobile salaires et point d'indice indexés	dû
Temps de travail sans perte de salaire	32 h
Précaires titularisation ou CDI	dû

RÉCLAMATION À DÉPOSER ENSEMBLE, EN GRÈVE

Parlons-en à l'AG du service, puis mardi 1er décembre : grève et manifestation.

VOTRE CONTACT CGT .....

GRÈVE 1er DÉCEMBRE

CGT-FAPT.FR